

en inventent contre les conservateurs. Ce n'est pas dans une tonne de mélasse que je sautai. C'était un vieux boucault de sucre qui se trouvait là et ce n'est pas la peur des guêpes qui me fit sortir aussi vite ; mais un sentiment d'humanité. Il s'y trouvait une chatte avec ses six pauvres petits.

*Quenoche.*—C'était donc vous, docteur ? Eh ! je n'en savais rien, j'avais entendu conter l'histoire sans savoir à qui l'affaire était arrivée ; je vous demande bien excuse docteur. Mais, continuez donc monsieur Grosmont.

*De Grosmont.*—Un jour nos amis étaient réfugiés chez un boulanger, patriote zélé, mais sur qui les soupçons de la police étaient fort éveillés. Un de nos partisans nous fit tenir la nouvelle que les militaires se préparaient à venir faire une visite chez lui, sous prétexte de y rechercher des armes. C'était en plein jour ; le danger était grand car il était impossible de faire esquisser les prosrits. Quelqu'un eut subitement une de ces heureuses inspirations qui ne peuvent venir que de la providence. On fit chauffer sur un poêle presque rouge la plaque de fer qui sert de porte au four à cuire le pain. Vers midi les rues environnantes se remplirent de troupes. On fit entrer les deux fugitifs dans le four, qui était froid, cela va sans dire, et où ils se blottirent à plat ventre. On plaça la porte brûlante sur l'ouverture et l'on attendit. Je n'ai pas besoin de vous apprendre que le cœur nous battait. Au bout de quelques minutes les troupes entrèrent et se mirent à fouiller partout ; à frapper le sol de leurs crosses de fusil ; à plonger leurs bayonnettes sous les lits et dans les armoires. Tout d'un coup l'un des soldats s'écria : « Ils sont peut-être dans le four. » Le commandant se précipita dans cette direction et mit la main sur la porte où il se brûla les doigts de la belle manière. Il s'écria qu'il garantissait bien que personne ne pouvait être là ; puis il donna ordre à ses hommes de reprendre leur route vers les casernes. Vous pouvez croire qu'il se but ce soir là plusieurs bouteilles de jamais pour calmer les terribles émotions que nous avions éprouvées.

*Languille.*—Quand vous contez des histoires comme celle-là, monsieur de Grosmont, vous devriez avoir dans vos poches quelques petits cruchons de cette liqueur reconfortante, car je vois que nos amis Jean-Claude, François et Quenoche ne sont pas encore remis de l'émotion qu'ils ont eue en vous écoutant,

*François.*—Je ne m'en cache pas ; il y allait de leur vie, car je pense bien qu'on les aurait pendus si on les avait attrappés.

*Boudin.*—Et l'on aurait bien fait. Des gens qui après avoir voulu renverser le gouvernement se permettent encore de se moquer de lui.

*Quenoche.*—Vous les auriez donc dénoncés si vous aviez connu le lieu de leur retraite ?

*Boudin.*—Je les aurais livrés par devoir envers ma souveraine, mais je n'aurais pas accepté l'argent offert en récompense.

*Quenoche.*—Vous avez qu'à voir ! Eh ! bien c'est que vous n'êtes pas un conservateur de l'école d'aujourd'hui. Je m'en veux d'avoir parlé de la tonne de mélasse. Mais, monsieur Bonsens, pour en revenir au Pacifique, serait-il vrai, comme on le dit, que le Gouverneur Général a tout fait de ses pieds et de ses mains pour s'excuser en Angleterre d'avoir aidé ses ministres à cacher leurs abominables manigances ?

*Bonsens.*—Je vous ai expliqué déjà les raisons qui ont dû le pousser à agir comme il l'a fait. Il avait sans doute des instructions pour cela. Mais j'espère que le parlement qui siège en ce moment fera bonne justice des corrupteurs qui pour cacher des fautes graves en ont commis de plus coupables encore.

*Bistouri.*—Mais, monsieur Bonsens, vous ne dites rien à nos amis de cette commission royale chargée de faire une enquête minutieuse sur la conduite des ministres, sur les coupables intrigues ourdies entr'eux pour se procurer de l'argent à l'approche des élections ?

*Bonsens.*—C'est vrai. J'allais oublier la partie de cette vilaine affaire qui est la plus importante puisque qu'elle a prouvé la culpabilité des ministres bien qu'ils aient eu recours à ce tribunal pour démontrer leur innocence. Vous savez quels efforts ont faits les accusés pour éviter l'examen des accusations portées contr'eux. Je vous ai dit comment le parlement fut violemment renvoyé afin de détruire son comité et mettre ainsi fin à toute recherche de la vérité. Mais ce coup d'état inouï depuis que les gouverneurs de notre province dissolvaient la chambre d'assemblée après avoir pris l'argent public sans son consentement, souleva l'indignation de tous les honnêtes gens.

*Boudin.*—Vous direz ce que vous voudrez, les ministres de la reine ont déclaré que le gouverneur avait agi constitutionnellement ainsi de quoi vous plaignez vous ?

*A continuer.*